

les JEUDIrigeants
minis-formations avec l'IREF

AFDAS
DEMAIN SERA FORMATION

📌 ENCOURAGER LA PROFESSIONNALISATION

Jeanne-Marie ROUSSEAU Conseillère Emploi Formation

Délégation régionale Pays de la loire

04/06/2026

L'Afdas, un Opérateur de compétences engagé pour faire savoir, faire comprendre et faire agir

31 branches

Des secteurs **de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement**

6 missions

- Développer l'alternance
- Favoriser la formation, en priorité dans les TPE-PME
- Soutenir les branches sur l'emploi et les certifications
- Accompagner les mutations économiques.
- Former les publics spécifiques (intermittents, artistes-auteurs)
- Soutenir la transition écologique des entreprises

Un réseau de proximité

25 implantations locales, dont 12 délégations régionales, avec des **équipes entièrement dédiées au conseil** pour les entreprises et les particuliers

125 202 entreprises

99%
de TPE-PME
< 50 salariés

554 092
salariés permanents

527 646 bénéficiaires particuliers

- → **Les artistes-auteurs**
- → **Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel**
- → **Les journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne**
- → **Les sportifs professionnels et les sportifs de haut-niveau**

Enquête satisfaction

MAJORS CONSULTANTS

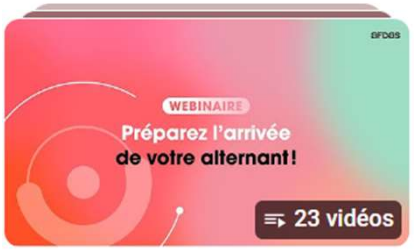
96%
des entreprises satisfaites
des services de l'Opco



Osez l’Alternance !

Alternance
Une solution pour vos recrutements

L'alternance c'est :
→ **Un contrat de travail**
→ **Une formation financée**
→ **Des aides au financement**



Retrouver ces solutions dans notre précédent **Afdas Decrypt'** disponible sur notre **Playlist Alternance.**

Le contrat d'apprentissage

Pour tous les **moins de 30** ans visant **un diplôme d'Etat ou certification inscrite au RNCP.**

Le contrat de professionnalisation :

Pour les **moins de 26 ans**
& les **demandeurs d'emploi** à partir de 26 ans
visant **une certification ou une qualification**

L'alternance c'est aussi :

des **rythmes qui peuvent être adaptés**, des rentrées **tout au long de l'année**, de la **formation interne.**

L’alternant
Un salarié en formation



- Signe un **contrat de travail** qui lui confère un **statut de salarié**
- Bénéficie des **mêmes avantages** que les autres salariés de la structure (mutuelle, ticket restaurant, etc.)
- Est soumis à **l’horaire de travail** applicable dans la structure
- Respecte les **règles de l’entreprise** et reste loyal dans son travail
- **S’implique dans sa formation** (assiduité, examen)
- **Doit être accompagné** tout au long de sa formation

Focus apprentissage

Financement de la formation

Pour les Niveaux 6 et 7 (Bac +3 et plus)

Participation obligatoire des employeurs

→ **750 €** forfaitaire à la charge des employeurs

recalculée en cas de rupture pendant la période probatoire

ramenée à 200 € si nouveau contrat suite à une rupture

Exemple :

Coût formation (1an)	*12 000 €*
Niveau de Prise En Charge (NPEC) annuel	*10 000€*
Financement Afdas	*10 000 € - 750 €*

A payer par l'employeur =
participation obligatoire 750 € + reste à charge formation 2000 €

Tous niveaux

Nouvelles règles de calcul de prise en charge de la formation

→ Niveau de prise en charge calculé en jours (de date à date)

→ Minoration de la prise en charge pour les formations à plus de 80% de temps à distance

→ Maintien du plancher de 4 000€ de niveau de prise en charge

Les contrats en alternance

Aides à l'embauche

Contrat d'apprentissage

→ **Etat** : aide exceptionnelle pour les contrats conclus à compter du 8 mars et qui démarrent au plus tard le 31 décembre 2026 :

- **6 000€** si situation de handicap

	Entreprises de moins de 250 salariés	Entreprises de 250 salariés et plus
Niveaux 3 et 4 (Infra Bac et Bac)	5 000 euros	2 000 euros
Niveau 5 (BTS)	4 500 euros	1 500 euros
Niveaux 6 et 7 (Licence, Master)	2 000 euros	750 euros

→ **Afdas** : aide à la fonction maître d'apprentissage **650 €** pour les structures inférieures à 11 ETP

→ **Agefiph** : **3 000 €** aide à l'embauche d'une personne handicapée

Contrat de professionnalisation

→ **France travail** : aide à l'embauche

- de 26 ans et plus **2 000 €** maximum
- de 45 ans et plus : **2 000 €** maximum

→ **Afdas**

- aide à la fonction tutorale **650 €** pour les structures inférieures à 11 ETP
- **aides à l'embauche supplémentaires pour certaines branches professionnelles**

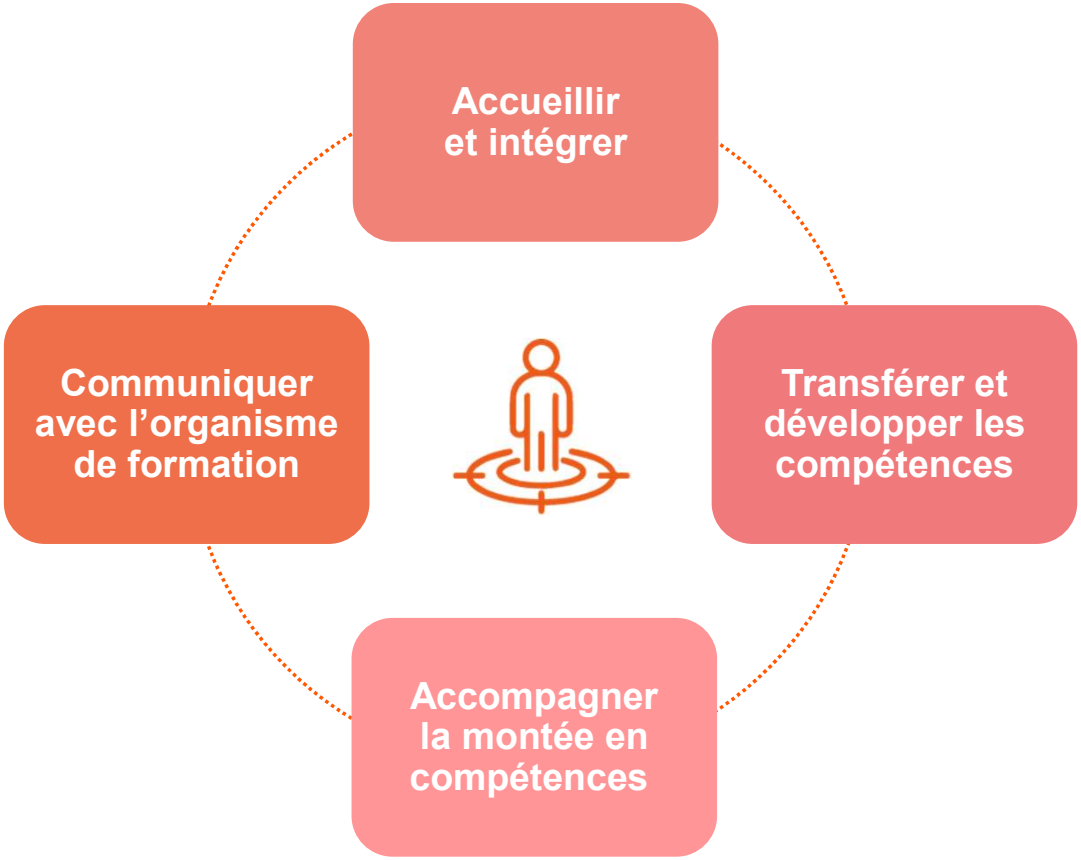
→ **Agefiph** : **3 000 € maximum** aide à l'embauche d'une personne handicapée.

Encadrement de l'alternant
Le Tutorat, un incontournable

Quel profil ?

- **salarié**
- **employeur non salarié** (gérant ou président bénévole d'une association avec pouvoir d'embauche)
- **conjoint collaborateur** de l'employeur

Avec un diplôme ou de l'expérience professionnelle en rapport avec la formation



Alternance : l'Afdas vous accompagne

Enquête Alternance
Définition du besoin

Recruter Autrement
Recrutement et accueil



Fiches métiers disponibles sur

AFDAS LES OBSERVATOIRES



Cart'apprentissage
Trouver la bonne formation

Calcul'Alternance
Sécurisation financière



Les ressources





Formation Tutorale
Former en amont les tuteurs

Portail Mya
Dépôt du contrat

Catalogue Clé en main
et Formation tutorat & handicap
100% pris en charge*

*en fonction des conditions actuelles en vigueur

Les contrats en alternance
Simulez le coût contrat en un clin d'œil !

Un simulateur et comparateur de coûts du contrat

- **Estimer** la rémunération de votre alternant,
 - → **Contrat d'apprentissage** : % du SMIC ou SMC* selon l'âge et l'année du cycle de formation
 - → **Contrat de professionnalisation** : % du SMIC ou SMC* selon l'âge et son niveau de qualification le plus élevé.
- **Calculer** les coûts pédagogiques de sa formation et votre éventuel reste à charge
- **Comparer** les coûts entre les contrats

*SMC : Salaire minimum conventionnel



Lancez-vous !



Branche SPORT Dispositifs et financements spécifiques

Fonds conventionnels Sport
Des financements complémentaires

Formations individuelles

Formations collectives

Organisées par les têtes de réseaux
(Comité, Ligue, Fédération…)



Actions financées par votre branche professionnelle

Catalogue Sport

Appui-Conseil Carrière

Financements dans la limite des fonds disponibles et selon les règles de gestion en cours qui peuvent évoluer en cours d'année

Fonds Conventionnels Sport
Les formations individuelles

Salariés

CDI – CDD classiques ou CDD Sport
pour tout thème de formation

Financement annuel* dans la limite de
3 X la contribution nette versée à l'Afdas
sans être inférieur à 4 000 € ou 8 500 € si le parcours est certifiant (RNCP)

Durée de formation	Niveau	Plafond horaire
≤ 70h	Tous niveaux	32 € HT/h
> 70h	Sans niveau et jusqu'au niveau 5 (Bac+2)	10 € HT/h
> 70h	À partir du niveau 6 (Bac+3)	12 € HT/h

La demande de prise en charge doit être saisie obligatoirement avant le début de formation

**Financements dans la limite des fonds disponibles et selon les règles de gestion en cours qui peuvent évoluer en cours d'année*

Fonds conventionnels Sport
Le catalogue Sport

Salariés

CDI – CDD classiques ou CDD Sport
pour tout thème de formation

Dirigeants bénévoles

Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire élus
pour une formation en lien avec leur mandat



22 formations sur 11 thématiques

les +

- **100% financé* par votre branche professionnelle**, sans impact sur les plafonds de votre structure
- Formations **100% à distance** pour plus de souplesse et d'agilité
- **Aucune démarche d'inscription** : le prestataire de formation et l'Afdas s'occupent de tout pour vous

**dans la limite des fonds disponibles*

Fonds conventionnels Sport
Le catalogue Sport 1/2

Thèmes	Formations
Gestion de projet dans le secteur sportif	◉ Développer un nouveau projet dans le secteur sportif (initiation) ☑ ◉ Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 1 et niveau 2) ☑
Ressources financières de la structure	◉ Savoir trouver un financement (subvention, mécénat, partenariat, lobbying, sponsor) ☑ ◉ Accueillir et fidéliser les adhérents de sa structure ☑
Evénementiel sportif	◉ Promouvoir son événement sportif ☑ ◉ Manager un évènement sportif ☑ ◉ Réussir le marketing et la communication de l'évènement sportif ☑
Développement de l'offre sportive	◉ Faire évoluer son offre sportive ☑
Communication	◉ Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les clubs sportifs) ☑ ◉ Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les sportifs professionnels) ◉ Savoir communiquer et gérer son image professionnelle (pour les entraîneurs professionnels)

les +

En dehors des plafonds de financement de la structure
Démarches gérées par l'organisme de formation

☑ **Eligible Dirigeants Bénévoles**

Fonds conventionnels Sport
Le catalogue Sport 2/2

Thèmes	Formations
Management	◉ Manager son équipe de joueurs professionnels ◉ Manager son équipe de bénévoles et ou de salariés ✅
Media training	◉ Gérer le media training (pour les sportifs professionnels)
Lutte contre la discrimination et les violences	◉ Promouvoir la laïcité et lutter contre les discriminations ✅ ◉ Prévenir et lutter contre les incivilités et les situations d'agressivité ✅
Utilisation de la vidéo dans le sport	◉ Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive (APS) ◉ Réaliser un tutoriel vidéo (initiation)
Nutrition	◉ Connaître les bases de la nutrition pour les sportifs
Préparation mentale	◉ Réussir sa préparation mentale (sportifs pro) ◉ Réussir sa préparation mentale (entraineurs pro)

les +

En dehors des plafonds de financement de la structure
Démarches gérées par l'organisme de formation

☑ **Eligible Dirigeants Bénévoles**

Fonds conventionnels Sport
L'Appui-Conseil Carrière



100% financé*



Objectifs :

- Réfléchir sereinement à l'après-carrière
- Faire émerger un nouveau projet professionnel
- Préparer une reconversion ou un projet de formation

Publics :

Sportif ou entraineur
en CDD Sport

Format :

- Accompagnement individuel
- Entretien à distance ou en présentiel
- 20 heures sur 12 mois

*dans la limite des fonds disponibles

Fonds conventionnels Sport
Les actions collectives

Organisées par une tête de réseau adhérente à destination de plusieurs structures adhérentes

Salariés	Dirigeants bénévoles
CDI – CDD classiques ou CDD Sport	Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire élus **pour une formation en lien avec leur mandat**

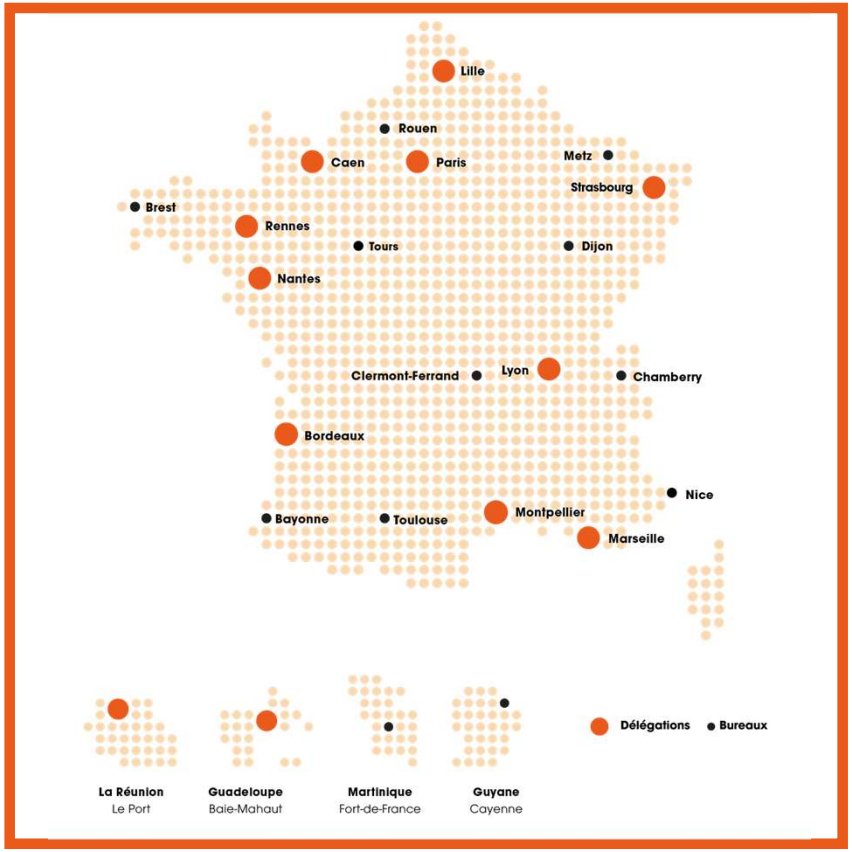
Conditions	Financement
◉ Minimum 8 stagiaires de 2 structures différentes ◉ 25 stagiaires maximum ◉ Durée jusqu'à 15 jours ◉ Maximum 14 sessions / tête de réseau / an	◉ Coûts pédagogiques : jusqu'à 260 € / heure ◉ Location de salle : jusqu'à 400 € / jour ◉ Frais de transport par stagiaire : jusqu'à 300 € hors DOM et 800 € pour les DOM

les + **Financement* en dehors des plafonds de chaque structure participante**

⚠ **Pour tout projet de formation collective, prendre contact avec son conseiller Afdas**

**Financements dans la limite des fonds disponibles et selon les règles de gestion en cours qui peuvent évoluer en cours d'année*

Une question…
Besoin d'être accompagné ?



A vos côtés, grâce à notre réseau de proximité

24 implantations territoriales

100% de nos collaborateurs des délégations centrés sur le conseil Entreprises et Particuliers

Contactez-nous depuis votre espace adhérent MyA rubrique "demande de contact«
Ou à l'adresse nantes@afdas.com

Un numéro unique à votre service :

01 44 78 39 39

du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu

MERCI !